

DOMINIQUE
GARAND

Anthologie du pamphlet
et de la polémique au
Québec de 1800 à 2000

bonm



Dominique Garand est professeur au Département d'études littéraires de l'UQAM et codirecteur du Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture au Québec (CRILCQ). Spécialiste du discours polémique, il a publié divers ouvrages sur le sujet.

Une opinion tenace veut que les Québécois soient frileux devant la polémique: ils la fuiraient et préféreraient se ranger derrière un consensus mou. Le présent ouvrage montre pourtant qu'on évalue mal la constance et l'omniprésence des écrits de combat au Québec. Depuis deux cents ans se déploient des stratégies verbales qui, de l'ironie fine au portrait-charge, s'activent à dénoncer, à pourfendre, à railler et à accuser. Ces affrontements ont marqué toutes les sphères de la société, en politique comme en religion, dans les mœurs et les arts comme en la littérature. L'histoire du Québec est par ailleurs jalonnée de personnalités spécialisées dans l'invective: de Bibaud à Mouawad, en passant par Buies, Fréchette, Tardivel, Barbeau, Grignon, Circé-Côté, Harvey, Ferron, Bourgault, Dubois et Falardeau, on constate ce même souci de secouer l'inertie, d'alerter l'opinion publique et de fustiger les agents de l'erreur et du scandale. D'autres s'ajoutent, qui ont pris part à cet exercice de manière plus ponctuelle. Leurs styles et leurs idées sont variables, mais ils partagent la même conviction qu'il est interdit de se taire devant ce qui offense!

Précédée d'une introduction substantielle aux territoires du pamphlet et de la polémique et d'un résumé des critères qui ont présidé au choix des textes, l'anthologie retrace l'évolution de cette histoire bicentenaire en présentant un tableau aussi passionnant qu'instructif des formes écrites de la violence et du combat.

49,95 \$ • 40 €

www.pum.umontreal.ca

ISBN 978-2-7606-4970-5



9 782760 649705



La collection «bnm*» a été créée afin de poursuivre la mission de la prestigieuse collection «Bibliothèque du Nouveau Monde». Comme sa grande sœur, elle rassemble les textes fondamentaux de la littérature québécoise en des éditions critiques qui visent à assurer l'authenticité des œuvres et leur lisibilité.

bnm*

ANTHOLOGIE
DU PAMPHLET
ET DE LA POLÉMIQUE
AU QUÉBEC
DE 1800 À 2000

ANTHOLOGIE
DU PAMPHLET
ET DE LA POLÉMIQUE
AU QUÉBEC
DE 1800 À 2000

Édition préparée, présentée et annotée
par DOMINIQUE GARAND

Les Presses de l'Université de Montréal

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Titre: Anthologie du pamphlet et de la polémique au Québec, de 1800 à 2000 / Dominique Garand.

Nom: Garand, Dominique, 1960- auteur.

Collection: Bibliothèque du Nouveau monde.

Description: Mention de collection: Bibliothèque du Nouveau monde | Comprend des références bibliographiques.

Identifiants: Canadiana (livre imprimé) 20240000579 | Canadiana (livre numérique) 20240000587 |

ISBN 9782760649705 | ISBN 9782760649712 (PDF) | ISBN 9782760649729 (EPUB)

Vedettes-matière: RVM: Québec (Province)—Vie intellectuelle—19^e siècle. | RVM: Québec

(Province)—Vie intellectuelle—20^e siècle. | RVM: Polémique—Histoire—19^e siècle. |

RVM: Polémique—Histoire—20^e siècle. | RVM: Débats et controverses—Québec (Province)—

Histoire—19^e siècle. | RVM: Débats et controverses—Québec (Province)—Histoire—20^e siècle.

Classification: LCC FC29I9.G37 2024 | CDD 306.09714—dc23

Mise en pages: Folio infographie

Dépôt légal: 2^e trimestre 2024

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

© Les Presses de l'Université de Montréal, 2024

Cet ouvrage a été publié grâce à une subvention de la Fédération des sciences humaines de concert avec le Prix d'auteurs pour l'édition savante, dont les fonds proviennent du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Les Presses de l'Université de Montréal remercient de leur soutien financier le Conseil des arts du Canada, le Fonds du livre du Canada et la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC).



Conseil des Arts
du Canada

Financé par le gouvernement du Canada

| Canada

SODEC

Québec

IMPRIMÉ AU CANADA

Remerciements

Une telle anthologie, qui couvre deux cents ans d'histoire du Québec, n'aurait pu voir le jour sans la collaboration de nombreux auxiliaires de recherche et autres intervenants qui m'ont offert leur soutien et fait connaître des textes.

Je remercie d'abord mes éditeurs, Guy Champagne et Patrick Poirier, qui ont accepté avec enthousiasme de donner corps au projet. À leurs côtés, toute l'équipe des PUM qui a mis la main à la pâte, que je remercie également.

Alors que je désespérais de venir un jour à bout de l'ensemble des notices de présentation des textes et des notes infrapaginales qu'il fallait rédiger, j'ai reçu l'aide salvatrice d'Ariane Gibeau, de Sarah-Louise Pelletier-Morin et d'Annie Talbot. Sans elles, j'aurais peut-être renoncé à mener le projet à terme, qu'elles soient donc remerciées chaleureusement.

Je ne peux passer sous silence l'équipe de la première heure qui a accompli un travail colossal, tant pour la recherche des textes que pour leur classement et leur retranscription. Je remercie donc : Philippe Archambault, Catherine Bazin, Ève Bédard, Lise Bizzoni, Laurence Daigneault Desrosiers, Martin Guillemette, Julie-Anne Laverdière, Dominic Marcil, Eftihia Mihelakis, Alexandre Piché et Dyane Raymond. D'autres étudiants et étudiantes m'ont aussi offert une aide ponctuelle, que je remercie également : Daniel Perron, Alex Ross et Julie Roy.

J'ai eu la chance de pouvoir consulter des collègues qui m'ont guidé vers des textes importants. Mes plus vifs remerciements à Bernard Andrès, Isabelle Boisclair, Karine Cellard, Nova Doyon, Jean Fiset, François-Marc Gagnon, Hervé Guay, Laurier Lacroix, Vincent Lambert, Yvan Lamonde, Yves Lavertu, Marie-Thérèse Lefebvre et Lucie Robert.

D'autres m'ont aimablement permis de bénéficier de leurs travaux et d'en reproduire des extraits : toute ma gratitude à Jacques Blais, Luc Bouvier, Guy Champagne, Sébastien LaRocque et Andrée Lévesque.

Enfin, je remercie le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture au Québec (CRILCQ) pour son aide financière.

Introduction

L'opinion est devenue un lieu commun répété à satiété: le Québec francophone serait réfractaire à la polémique. La présente anthologie est là pour offrir un démenti à cette impression. Elle se veut également une invitation à produire une histoire encore manquante de la polémique et du pamphlet. Depuis toujours, même aux époques où ce peuple se désignait comme canadien ou canadien-français, on a débattu et combattu avec virulence¹. Dès 1778, quand fut lancé à Montréal le premier périodique de langue française, et sans discontinuer par la suite, la classe lettrée s'est adonnée à la polémique avec constance et ferveur. On ne relève aucun temps mort de ce côté, si bien que cette anthologie pourrait être deux ou trois fois plus volumineuse. Elle ne serait pas pour autant plus significative. Les textes qu'elle rassemble offrent en effet un portrait à la fois précis et complet des styles polémiques qui ont été pratiqués au Québec de 1800 à 2000.

Une fois admis qu'il existe au Québec une tradition polémique, on pourra certes analyser la manière dont le conflit verbal a été vécu ou éprouvé. N'a-t-on pratiqué la polémique qu'à contrecœur, voire «à son corps défendant» et avec une conscience malheureuse, déplorant de devoir en passer par là? Cette conclusion trop hâtive ne tient guère devant les exemples que nous offrent les Buies, Fréchette, Fournier, Asselin, Circé-Côté, Barbeau et autres Valdombre réunis dans ce volume. Certes, il n'existe pas au Québec une tradition de l'injure et de l'invective comme on en trouve en France, culture qui a élevé le mot d'esprit, fût-il méchant, à la dignité d'un art magnifié dans nombre de traités et florilèges². «Qu'importe la mort de vagues humanités,

1. Ce que soulignait déjà Jean-Aubert Loranger en 1938: «Il nous faut une polémique tous les quarts de siècle. Ce goût de l'engueulade nous caractérise. Le tient-on du *husting ancestral*? Chacun de nous qui remonte dans son arbre généalogique trouve un grand-père *perché* et qui *gueule, politiquement* parlant». («Curieux diptyque. De la revue *Le Nigog* au journal *Le Jour*», *Le Jour*, 30 juillet 1938, p. 8).

2. Voici quelques ouvrages aux titres explicites: Anne Boquel et Étienne Kern, *Une histoire des haines d'écrivains, de Chateaubriand à Proust*, Paris, Flammarion, 2009; Pierre Chalmin,

pourvu que le geste soit beau!» : ce mot du pamphlétaire français Laurent Tailhade, prononcé en 1893 après qu'un anarchiste a lancé une bombe en chambre, n'a pas d'équivalent dans l'histoire pamphlétaire québécoise³. Doit-on s'en plaindre? Au Québec, l'invective assassine suscite davantage le malaise et s'en trouve dès lors déconsidérée, ce qui explique sans doute le très petit nombre de pamphlétares de carrière. Mais si le pamphlet et l'injure marquent les esprits par leur caractère spectaculaire (et même divertissant aux yeux des observateurs), ils ne définissent pas pour autant le polémique. À vrai dire, ils ne couvrent pas non plus le champ de la méchanceté et de l'inimitié déclarée. Il suffit de parcourir les journaux de toutes les époques pour constater que la parole publique québécoise, que ce soit ouvertement ou de mauvaise foi, s'avère résolument chicanière. Au Québec, aussi bien qu'ailleurs dans le monde, on sait critiquer, blâmer, railler, protester, déplorer, dénoncer, s'indigner, vilipender, condamner, accuser. On sait même tenir des propos méchants, mesquins, persifleurs, moralisateurs, arrogants, méprisants, voire haineux. Et par-dessus le marché, on s'emploie à rire aux dépens de l'autre. Le seul point qui nous distingue d'autres cultures est que nous avons de la difficulté à l'admettre. Il en résulte qu'au Québec on conçoit rarement l'activité polémique comme un *jeu* ou un *sport* comportant quelque chose de divertissant. Si on a pu observer cette attitude dans la première moitié du xx^e siècle, par exemple chez Asselin, Fournier et Grignon, et un peu plus tard chez Ferron, elle a depuis cédé la place à l'esprit de sérieux. Chez Falardeau, à la fin du même siècle, l'humour est perceptible, mais il se teinte d'exaspération.

De l'utilité d'une telle anthologie

Renverser les préjugés au sujet du rapport des Québécois à la polémique n'est évidemment pas le seul objectif que je poursuis en publiant cette anthologie. Il s'agit d'abord de faire connaître des figures qui ont marqué leur temps, mais que les histoires littéraires ont tendance à négliger, voire à oublier.

Dictionnaire des injures littéraires, Paris, l'Éditeur, 2010; Robert Édouard, *Traité d'injurio-logie*, Paris, 10/18, 1983; Pierre Merle, *Petit traité de l'injure*, Paris, L'Archipel, 2004; Jean-Marie Monod, *La férocité littéraire, de Malherbe à Céline*, Paris, La Table ronde, 1983; Cédric Passard, *L'âge d'or du pamphlet, 1868-1898*, Paris, CNRS Éditions, 2015; Frédéric Saenen, *Dictionnaire du pamphlet, de la Révolution à Internet*, Gollion (Suisse), Infolio, 2010.

3. La phrase n'a tout de même pas été bien reçue dans tous les milieux. Voir C. Passard, *op. cit.*, p. 249-255.

Claude-Henri Grignon, grand défenseur du pamphlet, s'en plaignait au milieu des années 1960 dans son éloge d'Olivar Asselin :

Que reste-t-il de son œuvre et de sa personne? Aujourd'hui, en 1965, il est presque oublié. N'est-ce pas là une injustice grave bien digne de notre époque avachie? N'est-ce pas le sort réservé aux polémistes? Qui, au Canada français, se souvient de Buies, Tardivel, Godefroy Langlois, Jules Fournier, Jules-Édouard Prévost, Henri Bourassa, Louis Francoeur, Edmond Turcotte, T. D. Bouchard et quelques autres, sans oublier Jean-Charles Harvey, Jean-Louis Gagnon, Lucien Parizeau, Ernest Schenck, Victor Barbeau⁴?

La plupart de ces noms se retrouvent dans notre anthologie, mais d'autres aussi que Grignon n'a pas cru bon d'inclure dans sa liste comme Louis Fréchette, Louis-Antoine Dessaulles, Éva Circé-Côté, Albert Saint-Martin, et, cela va de soi, ceux et celles qui se manifestèrent après 1965.

Les polémiques sont des révélateurs assez exacts des conflits qui, par leur succession, dessinent les contours d'une histoire des idéologies, des mentalités et, plus globalement, des rapports sociaux. Il y a là une sorte d'évidence, étant donné le processus oppositionnel qui préside à la formation des idées, que ce soit dans les arts, les sciences ou la politique. Les « idées » sont des formations secondaires dérivées de la mise en jeu d'intérêts poursuivis par des groupes d'individus, mais de manière plus concrète encore, elles se veulent une réponse aux nécessités qu'imposent les conditions matérielles d'existence. Les idéologies se présentent comme des systèmes cohérents chargés d'orienter l'agir humain et de doter cet agir d'une signification de manière à susciter l'adhésion. Les polémiques apparaissent plus particulièrement à la faveur de *crises*, c'est-à-dire des moments critiques de transformation des systèmes en place : ces derniers ne sont plus adaptés aux nécessités ; des bouleversements économiques génèrent des tensions sociales ; des innovations technologiques modifient les moyens d'action ; l'hégémonie des classes d'individus à qui le système a pu profiter se voit contestée par des classes concurrentes qui réclament à leur tour de pouvoir participer à l'organisation du monde.

Dans son *Histoire sociale des idées au Québec*, Yvan Lamonde dresse la liste des systèmes d'idées qui ont jalonné l'histoire de cette société de la Conquête à la crise économique de 1929 : « monarchisme, républicanisme, démocratie, Révolution et contre-révolution, loyalisme, colonialisme, libéralisme,

4. Claude-Henri Grignon, *Olivar Asselin, le pamphlétaire maudit*, sous la direction de Pierre Grignon, Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 2007, p. 47.

conservatisme, ultramontanisme, “nationalisme”, “philosophisme”, anticléricalisme⁵». À cette liste on pourrait, au regard des années qui suivirent, ajouter le communisme, le socialisme, le féminisme, l’anarchisme, le libertarianisme, l’écologisme, l’altermondialisme... Considérant que l’idéal démocratique est ce qui s’est imposé sur le plan politique, on peut raffiner le regard en montrant tous les conflits internes à cette idée même: tensions entre le contrôle social, la censure et les libertés individuelles, dont la liberté d’expression; critique de la représentativité politique des votes (avec un épisode particulièrement crucial entourant le vote des femmes); critique de la puissance des lobbys et soupçons entourant l’inféodation des pouvoirs politiques à une oligarchie économique; etc.

On trouvera dans l’anthologie des traces de ces conflits et des manifestations des idéologies citées plus haut, mais il serait vain d’y chercher une mise en perspective suffisante sur l’histoire des idées. Une anthologie, ce n’est toujours qu’une pointe d’iceberg. Au risque de reprendre une autre image convenue, je dirai que la nôtre ne prétend pas présenter autre chose que quelques îlots se détachant sur la mer des prises de position qui se sont affrontées depuis deux siècles.

Aussi, j’insisterai sur ce qui, à mon avis, constitue l’intérêt majeur de cette anthologie et qui a principalement motivé l’entreprise. Plus encore que des «idées» ou des idéologies, les textes ici rassemblés nous donnent l’occasion d’appréhender l’évolution des formes et techniques empruntées par la parole agonique, qu’elle soit injurieuse ou simplement combative. En d’autres termes, le profil diachronique de l’anthologie se veut une contribution à une histoire des *styles polémiques*, c’est-à-dire des procédés argumentatifs et rhétoriques convoqués dans les écrits de combat. Comment s’y prend-on pour exclure, rejeter, disqualifier? Jusqu’à quelles limites se déploie le registre de l’insulte, de l’injure et de l’invective, et à partir de quelles métaphores? On pourrait croire a priori que ces procédés n’ont pas d’histoire, qu’ils font partie de ressources langagières au sein desquelles le polémiste peut piger à sa guise, quelle que soit son époque ou l’idéologie à laquelle il a pu souscrire. Ce n’est vrai qu’en partie. En fait, ces procédés traduisent l’éthos des formations discursives et s’inscrivent donc dans des systèmes énonciatifs qu’il est possible d’historiciser. Ces systèmes révèlent des manières de se positionner dans le langage, d’établir une relation de soi à l’autre et de gérer la conflictualité qui varient selon les époques et les positionnements idéologiques. Ils sont en outre

5. Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec (1760-1896)*. Volume I, Montréal, Fides, 2000, p. 10.

surdéterminés par le développement des moyens de diffusion de la pensée (développement de la presse à grand tirage, puis des moyens électroniques). Nous pouvons ainsi découvrir des manières de débattre, et même de se jouer du débat, qui n'ont plus cours aujourd'hui. On constate que les mécanismes de censure n'ont pas toujours agi aux mêmes endroits et que les règles déontologiques entourant l'expression de l'agressivité se sont modifiées avec le temps, suivant l'évolution de l'encadrement juridico-éthique de la prise de parole. L'histoire des idées que j'évoquais plus haut s'arrime en effet à l'histoire de la possibilité de les exprimer.

On observe ainsi des variations du côté des genres qui supportent la parole polémique ou pamphlétaire. Au début du XIX^e siècle, par exemple, on privilégiait les formes brèves : brochures, tracts, lettres ouvertes, poèmes, saynètes⁶. Le mot « pamphlet », comme en France du reste, n'avait pas encore reçu l'acception qu'on lui réservera à partir des années 1860, mais il tendait déjà à désigner une écriture engagée. On exploitait aussi des scénographies plus littéraires : le manuscrit anonyme retrouvé, la forme épistolaire, la pseudo-biographie, la confession, le portrait satirique. Dans la deuxième moitié du XIX^e, le développement de l'imprimerie favorise l'édition des livres : les brochures se transforment en essais copieux, des échanges polémiques sont colligés en volumes et les saynètes s'épanouissent en comédies satiriques aussi lourdes que des thèses. Le principal lieu de diffusion de la polémique demeure toutefois les journaux, auxquels s'ajouteront des revues spécialisées.

Enfin, ces styles polémiques se sont incarnés dans certaines personnalités qui ont cultivé l'art de l'éloquence tapageuse : journalistes, écrivains, militants ou politiciens toujours prêts à sortir dents et griffes à l'encontre d'adversaires qui auraient franchi la frontière de l'inacceptable. Il fallait un volume rassemblant en une même cohorte ces figures de polémistes et de pamphlétaires reconnues pour telles par l'histoire, mais dont les textes sont disséminés et parfois difficiles d'accès, faute d'avoir été réédités. On découvrira que ces « personnalités polémiques » peuvent être autant conservatrices qu'avant-gardistes, de droite que de gauche. On observera aussi qu'il s'agit principalement de figures masculines.

6. Maurice Lemire (dir.), *La vie littéraire au Québec, vol. II : 1806-1839*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1992, p. 247.

Présentation de l'anthologie et critères de sélection des textes

C'est au lendemain de l'Acte de Québec, plus précisément en 1764, qu'une première imprimerie est installée en territoire québécois : William Brown et Thomas Gilmore fondent *The Quebec Gazette/La Gazette de Québec*, journal bilingue à vocation commerciale et gouvernementale. En 1776, Fleury Mesplet apporte la première presse à Montréal et fonde, deux ans plus tard, un journal francophone, *La Gazette littéraire de Montréal*. Emprisonné, Fleury Mesplet doit cesser ses activités de 1779 à 1782. De retour dans la vie publique, il lance en 1785 *The Montreal Gazette/Gazette de Montréal*, qui tiendra le fort jusqu'en 1795. À Québec, en 1792, on lance *The Quebec Magazine/Le Magasin de Québec*, qui traite de politique et de culture. La période voit la publication de pétitions, de lettres ouvertes, de protestations, d'appels à la justice et de chansons contestataires. Dans les journaux francophones, de l'après-Conquête à 1799, on se dispute aussi au sujet de la philosophie des Lumières, de Voltaire, de la place des femmes, du théâtre, du plagiat, de l'éducation, de la fondation possible d'une Académie et de la fondation d'une université.

De 1800 à 2000, pourquoi ?

J'ai choisi de ne pas inclure les débats cités précédemment pour deux raisons. D'abord, ces textes publiés sous pseudonymes peuvent difficilement être isolés, pour être compris, des échanges auxquels ils ont pris part. Ensuite, et telle est la raison principale, deux monumentales anthologies rassemblent déjà de manière exhaustive, notes explicatives et commentaires historiques à l'appui, les polémiques qui ont eu cours dans les journaux pendant cette période⁷.

Même si la pratique du pseudonyme est encore présente les premières décennies du XIX^e siècle, les positions antagonistes sont au moins assumées par les journaux qui se mettent à pulluler et qui entrent en concurrence les uns avec les autres. On estime qu'une centaine de journaux ont vu le jour entre 1794 et 1840, et pas seulement à Montréal ou Québec. Alors que le

7. Bernard Andrès (dir.), *La conquête des Lettres au Québec (1759-1799)*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2007; *La Gazette littéraire de Montréal, 1778-1779*, éditée par Nova Doyon, annotée par Jacques Cotnam avec la collaboration de Pierre Hébert, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2010.

Quebec Mercury, fondé en 1805, se donne pour mission de « défranciser » la province, on rétorque en lançant des journaux qui au contraire se porteront à la défense des intérêts des Canadiens : *Le Canadien* (1806), *Le Courrier de Québec* (1807), *Le Vrai Canadien* (1810), *Le Spectateur* (1813, qui deviendra *Le Spectateur canadien* en 1819). *La Gazette des Trois-Rivières*, dirigée par Ludger Duvernay, et *L'Aurore*, dirigée par Michel Bibaud et Joseph-Victor Delorme, font toutes deux leur entrée en 1817.

Michel Bibaud et Ludger Duvernay sont les premiers véritables polémistes de l'histoire québécoise francophone, les premiers en tout cas qui aient affiché leurs prises de position à visage découvert⁸. C'est autour de ces deux figures que s'amorce l'anthologie.

Le choix de fixer l'autre clôture temporelle à l'année 2000 se justifie aussi à partir de deux raisons. Premièrement, l'apparition des plateformes électroniques, depuis le début du millénaire, a conduit à une prolifération des prises de position de tous ordres et de toutes tendances. Non seulement ces prises de position (et de becs) sont-elles plus nombreuses, mais elles témoignent aussi d'une fragmentation des lieux d'énonciation en plus d'une multiplication des catégories d'intervenants. La conversation publique est définitivement entrée dans une nouvelle ère. Les journaux disposent de leur version numérisée (quand ce n'est pas la seule, comme *La Presse* qui a abandonné le format papier), ce qui permet leur diffusion sur les réseaux sociaux⁹. La possibilité d'exprimer des opinions est maintenant offerte à tout le monde (ou presque) et non plus aux seules personnes autorisées. La régulation des échanges s'en trouve modifiée et l'équilibre des rapports de force entre les factions est difficile à évaluer. Plusieurs déplorent la manifestation difficilement contrôlable d'actes de langage qui délaissent totalement l'argumentation pour s'en tenir à la commination, aux injures et attaques *ad personam*¹⁰. Comment évaluer la portée des invectives proférées par un *troll*? Il est encore trop tôt pour sélectionner des textes pertinents parmi cet ensemble logorrhéique. La controverse (aux accents souvent polémiques) amorcée à l'été 2018

8. À la fin du siècle précédent, *Le Spectateur tranquille*, pseudonyme de Valentin Jautard, avait aussi manié la plume avec une certaine vivacité frondeuse.

9. La diffusion sur les réseaux sociaux a toutefois subi une réduction à partir de l'été 2023 lorsque Meta, en réaction à la loi canadienne sur les nouvelles en ligne (C-18) obligeant les géants du numérique à payer les médias lorsque leurs contenus sont partagés, a commencé à bloquer le partage des nouvelles aux utilisateurs canadiens de Facebook et Instagram.

10. Voir ce texte d'Isabelle Hachey, chroniqueuse à *La Presse*, exemple parmi des centaines de textes qui soulèvent ce problème : <https://www.lapresse.ca/actualites/2021-03-24/pour-un-cone-orange-on-ecume-de-rage.php>. Consulté le 25 mars 2021.

autour des spectacles théâtraux *SLAV* et *Kanata* a généré à ce jour plus de 700 interventions, que ce soit dans les journaux, sur les réseaux sociaux, à la radio ou à la télévision. Il faudra donc attendre que cette matière abondante ait un peu décanté avant d'aller y fouiller pour en dégager les interventions les plus exemplaires.

En deuxième lieu, les blessures sont encore fraîches pour des personnes vivantes. La cession des droits pour des textes aussi récents pourrait s'avérer fastidieuse et compliquée. Il faudra attendre que la poussière soit retombée. Il en résulte que la présente anthologie se veut un acte de mémoire : détaillons-nous du présent immédiat et observons la manière dont on polémiquait avant l'avènement des réseaux sociaux et des moyens de communication ultrarapides dont nous disposons aujourd'hui.

La polémique dans les textes

Une autre limite à signaler : je m'en suis tenu aux polémiques textuelles, sans ignorer pourtant que les affrontements verbaux s'épanouissent aussi bien à la radio et à la télévision¹¹. La diffusion de la parole polémique hors des frontières génériques du texte écrit ne date pas d'hier. En effet, les tribunes ouvertes et la *talk radio* apparaissent dès les années 1920 aux États-Unis et deviennent un phénomène important à partir de 1960¹². C'est aussi à cette époque que naît la *trash radio* et ses *insult talk shows*. Au Québec, les tribunes ouvertes apparaissent également dans les années 1960, mais le phénomène des « radios X » ne s'impose vraiment que dans les années 1990, mené par des animateurs au langage « coloré » comme André Arthur, Gilles Proulx et Jean-François Fillion. On ne commence vraiment à s'en inquiéter qu'à partir de la fin de cette décennie. Depuis, bien que des mesures aient été prises par le CRTC et le Conseil de presse du Québec, la radio de confrontation continue d'investir l'espace public en exacerbant les motifs de rage et de ressentiment des auditeurs. À vrai dire, le phénomène s'est intensifié depuis que les réseaux sociaux servent de relais à ces prises de position enflammées. Le choix

11. *Le temps des bouffons* de Pierre Falardeau apparaîtra comme une exception à cette règle, le texte ayant d'abord constitué la trame audio du célèbre documentaire. Il faut toutefois rappeler que Falardeau lui-même l'a ensuite donné à lire dans son recueil de textes *La liberté n'est pas une marque de yogourt* (Stanké, 2000).

12. Je reprends ici quelques données historiques exposées dans *Fréquences limites. La radio de confrontation au Québec*, sous la direction de Diane Vincent et Olivier Turbide, Québec, Éditions Nota Bene, 2004.

(conventionnel, je l'admets) de restreindre mon enquête aux textes a au moins pour avantage d'offrir à l'analyse un matériau en général plus élaboré que ce qui circule à la télé ou à la radio. Du reste, la plupart des polémiques nées sur les supports électroniques, quand elles ne font pas long feu, génèrent des interventions écrites qui raffinent les argumentaires et permettent un dialogue social plus approfondi.

Une anthologie de langue française

Il aurait été intéressant d'exposer la manière dont le Québec anglophone a manié l'argumentation polémique, souvent d'ailleurs dans le cadre d'un système l'opposant au groupe linguistique « concurrent ». Du *Quebec Mercury* à *The Gazette*, des épigones de Lord Durham à William Johnson et Mordecai Richler, les assauts n'ont pas manqué contre certains aspects politiques et culturels du Québec francophone. La réciproque est tout aussi avérée. Il y a là une matière historique très riche que j'ai délibérément choisi de délaissier, de manière à ne pas inclure de textes traduits, d'une part, mais aussi pour ne pas réduire à quelques textes isolés un ensemble colossal qui demanderait un traitement spécifique. C'est donc exclusivement le portrait d'un polémisme d'expression française que donne à voir cette anthologie. Il s'agit très certainement d'une limite, mais qui laisse le champ libre à quiconque voudrait se concentrer sur les conflits verbaux entre les deux groupes sociaux dominants de l'espace québécois.

Cheminement

L'anthologie suit un parcours rigoureusement chronologique. Il en résulte que des textes d'un même auteur ne seront pas regroupés mais disséminés en fonction de leur année de publication. J'ai fait en sorte, à trois exceptions près, que chaque décennie soit représentée par un ou plusieurs textes. Mais il y a des décennies plus fastes que d'autres.

Repérage des textes et étapes qui ont mené à cette sélection

Une équipe de recherche a été affectée au repérage des textes, qui s'est déroulé progressivement, au fil de quelques étapes qui nous ont fait passer d'une perspective large à une vision rapprochée. L'équipe a d'abord consulté des ouvrages généraux susceptibles de nous fournir des indications pertinentes

au sujet des textes, querelles et conflits en tous genres qui ont marqué l'histoire québécoise. Tous les textes définis comme polémiques dans ces ouvrages ont été retracés, photocopiés, et même recopiés dans certains cas, puis catalogués. Les recherches entourant ces textes ont conduit vers d'autres sources plus spécialisées (biographies d'auteurs, essais, recueils, anthologies, articles consacrés à ces mêmes textes et aux débats qui leur étaient associés, etc.). Certaines découvertes sont aussi dues à d'heureux hasards occasionnés par la lecture de journaux, le furetage en librairie ou en bibliothèque. S'est ainsi constituée une liste de plus de 3000 textes qui ont ensuite été décrits en fonction de leur « degré de polémique », le caractère polémique d'un texte étant un aspect très variable (de la petite pointe d'ironie à l'injure pure et simple, de l'opposition argumentée au rejet brutal). Une fois cette opération complétée, j'ai pu dresser une première liste constituée des textes les plus caractéristiques du pamphlet et de la polémique. Cette liste, enfin, a été soumise à des chercheurs spécialisés dans différents domaines de la culture québécoise (idéologies politiques, littérature, musique, théâtre, féminisme, arts plastiques, etc.), à qui j'ai demandé de me signaler des textes importants qui auraient été oubliés. On trouvera leurs noms dans les remerciements.

Pamphlets et polémiques: traits définitoires retenus

À partir de quelles marques peut-on statuer sur le « degré de polémique » d'un discours ou d'un texte? Et ensuite, à quels signes reconnaît-on un texte pamphlétaire par rapport à un autre qui serait simplement polémique?

Il faut d'abord dissiper une équivoque au sujet du mot « polémique » qui, en français, reçoit deux acceptions selon qu'on l'utilise comme un adjectif ou un substantif. Dans ce dernier cas, *la* polémique désigne une situation de confrontation entre au moins deux protagonistes qui s'attaquent ou se contestent à tour de rôle. La polémique, contrairement à la querelle qui peut ne concerner que des chicanes privées entre individus, est publique par définition et porte sur des enjeux sociaux, et ce, même si les conflits interpersonnels peuvent s'y trouver mélangés à des questions sociales plus larges. Dans la polémique, en effet, les attaques contre la personne s'inscrivent dans un procès plus global qui traduit un écart entre des univers de valeurs incompatibles.

En quoi la polémique se distingue-t-elle du simple débat? Est-ce du seul fait d'être plus agressivement menée? Ruth Amossy a relevé trois traits définitoires: 1) la polémique radicalise le débat en exacerbant les positions, le

ramenant à « deux options antithétiques qui s'excluent l'une l'autre¹³ », créant ainsi un effet de *dichotomisation*; 2) ce régime oppositionnel se traduit par une *polarisation* des groupes sociaux, la formation de camps ennemis, une mise en évidence des conflits identitaires, ce qui exerce une pression obligeant les protagonistes à « choisir leur clan », les positions tierces étant difficiles à faire entendre dans un contexte polémique; 3) enfin, contrairement au débat au cours duquel on cherche à faire valoir ses idées et intérêts, mais tout en acceptant de prendre en considération les raisons de l'autre, la polémique vise la *disqualification* de l'adversaire (thèse, option idéologique, groupe ou individu). C'est dans cette action que se repère le plus visiblement le *polemos*, la dimension guerrière des échanges verbaux.

Ces traits qui définissent l'*échange* polémique peuvent aussi se retrouver dans un texte isolé. Il faut néanmoins apporter quelques nuances et précisions. Dans *une* polémique, les postures affichées par les protagonistes s'étendent sur le large spectre des petites aux grandes violences: si certaines positions peuvent se montrer intransigeantes, d'autres tendent vers la conciliation. Dès lors, est-il pertinent de donner à lire des échanges polémiques dans une anthologie, alors que ce type de recueil rassemble, par définition, des textes exemplaires (entendons: qui manifestent un fort degré de polémique)? Je réponds à cette question de manière affirmative: une anthologie de la polémique doit illustrer le fait que l'acte de polémiquer s'inscrit habituellement dans un circuit d'échanges impliquant plusieurs intervenants provenant de divers horizons socioculturels. Un texte polémique ou pamphlétaire, pour être compris, doit être situé dans son contexte et son premier contexte est l'espace dialogique dont il se fait protagoniste. Je m'écarte donc des anthologies qui isolent ces textes pour les ériger en morceaux de bravoure stylistiques. On ne polémique jamais seul, et même rarement d'individu à individu, en duo. L'échange, qui se déroule dans le temps et met en scène de multiples intervenants, suit un parcours imprévisible pour les protagonistes qui doivent de réplique en réplique ajuster leurs positions. C'est donc au sein même de ce parcours dialogique qu'ils ont l'occasion d'élaborer leurs points de vue respectifs.

Surgit toutefois un problème important: chaque polémique majeure, si l'on tient à en analyser exhaustivement les ramifications, remplirait un volume à elle seule. Pour pallier cette difficulté, j'ai sélectionné quelques moments forts de certaines polémiques, ou encore des échanges de courte

13. Ruth Amossy, *Apologie de la polémique*, Paris, Presses universitaires de France, 2014, p. 56.

durée. J'ai dès lors tenu à illustrer le cas de textes peu violents en apparence, mais qui ont néanmoins eu l'heur d'être reçus comme offensants et de provoquer une vive réaction. Certains textes venimeux, en effet, ne peuvent être convenablement compris si l'on fait abstraction de ce qui les a provoqués.

Revenons au qualificatif « polémique » associé à un texte, nous demandant si ceux que j'ai retenus corroborent les traits définitoires établis par Amossy. Le projet de disqualifier est-il toujours vérifiable? Examinons le cas de quelques polémistes notables qui avec une certaine constance dans la combativité ont veillé à s'insurger contre les injustices, à critiquer les errances des politiciens, à revendiquer des droits, à défendre des causes et à pourfendre les causes adverses, etc. Leurs textes mordants ont pour la plupart été publiés dans des journaux et revues, parfois repris dans des recueils. On observe que s'ils s'en prennent effectivement à des cibles, qu'elles soient génériques, collectives ou personnelles, ils préservent néanmoins un lien avec la rationalité et admettent l'éventualité d'une riposte, ce qui suppose une base contractuelle sous le conflictuel. Ces textes polémiques antagonisent l'autre, mais ils prétendent aussi faire entendre raison en exposant les faits et en justifiant à la fois les attaques et les positions défendues. Si le ton est ferme, et même cinglant, l'adresse reconduit le principe de réciprocité dans le débat d'idées et protège l'idéal d'une vérité commune à établir. Sur une période de deux cents ans, de Ludger Duvernay à Pierre Bourgault en passant par Louis-Antoine Dessaulles, Arthur Buies et Éva Circé-Côté, l'histoire de la presse québécoise voit se manifester de ces *ethos* polémiques, pugnaces, militants, voire belliqueux, mais qui misent malgré tout sur l'argumentation et la persuasion, jusqu'à se montrer par moments pédagogiques, et excluent de leur arsenal l'injure frontale et brutale. Le rapport de forces qu'ils instaurent avec l'autre se déploie à partir d'une topique partagée, de quelques valeurs réciproquement reconnues (la justice, l'égalité, etc.): ils disputent de la compréhension du vrai et du bien en épinglant ce qui chez l'autre y contrevient, que ce soit du domaine de l'erreur ou du malsain, de la faute ou du tort. L'acte de disqualifier, dès lors, n'est pas absolu: Circé-Côté ne vomit pas Henri Bourassa, elle critique ses prises de position; Dessaulles et Buies ne rejettent pas la religion catholique, ils s'appliquent à montrer que le milieu ecclésiastique ne respecte pas les valeurs évangéliques. Il ne s'agit donc pas d'effacer l'autre de la surface de la Terre, mais plutôt de le remettre à sa place, de le *corriger* et de convaincre les citoyens de ne pas accorder de crédit à leurs prises de position. Mais plus profondément encore, il s'agit de s'octroyer à soi-même et au groupe dans lequel on prétend se reconnaître une place et une légiti-

mité: dans l'acte de polémiquer, l'*être* se définit à partir et en fonction de son *être-contre*.

Qu'en est-il maintenant du pamphlet? Contrairement au modèle polémique que je viens de décrire, le pamphlet ne s'inscrit pas d'entrée de jeu dans une interaction, un dialogue social conflictuel sur le fond duquel se dessinent des valeurs partagées. S'il est vrai que le pamphlet est forcément dialogique, son mode interlocutoire ne présuppose pas un échange d'égal à égal, un combat mené dans une même arène. Le pamphlétaire parle depuis un lieu qui n'est pas celui de sa cible et il ne cherche pas non plus à l'y faire admettre en sollicitant son adhésion. Le ton adopté par le pamphlétaire, a fortiori si des injures marquent le pas, signale que la rupture avec l'autre est déjà consommée et qu'il ne saurait aller à sa rencontre sinon que pour lui faire voir l'abîme qui l'en sépare. Dans le pamphlet, la disqualification de l'autre prend un tour définitif et quasi essentialiste: l'adversaire est voué aux gémonies et il ne saurait être question d'amorcer avec lui quelque dialogue que ce soit. L'adversaire est associé à un Mal fondamental qu'il s'agit d'éradiquer, car le tort dénoncé n'est pas un accident de parcours dans la vie de l'autre: l'autre devient le Tort même. Le pamphlet est lancé dans l'espace public comme un pavé dans la mare, il est la manifestation d'un dégoût, d'une saute d'humeur, d'un ras-le-bol, parfois d'un désespoir. Il s'agit en somme d'une parole performative qui, bien qu'elle aspire secrètement à provoquer l'exigence de transformations profondes (ce projet illusoire d'« en finir avec ») s'affiche comme suffisante à elle-même, aussi complète et définitive qu'un « J'ai dit ». « N'espérez aucun ménagement de sa part, écrit Grignon, puisqu'il est seul et qu'une sainte colère le précipite dans la mêlée. Il écrasera son adversaire aussi sûrement que le loup dans la forêt étrangle le renard pillleur et sournois¹⁴ ». C'est là l'expression d'un fantasme assez rarement accompli.

Le registre résolument pamphlétaire, on le constatera à la lecture de l'anthologie, est tout de même assez rare. Arthur Buies et Louis-Antoine Dessaulles s'attaquent certes à l'obscurantisme des autorités ecclésiastiques, mais en s'appuyant sur la rationalité plutôt que sur le « courroux » du registre pamphlétaire. On voit affleurer ce dernier chez Louis Fréchette, mais aussi chez ses adversaires ultramontains qui le camouflent sous des airs de douceur évangélique. Olivar Asselin a flirté avec le libelle diffamatoire et en a payé

14. Valdombre [Claude-Henri Grignon], « Le salut par les pamphlétaires », *L'Ordre*, 9 mars 1935, p. 10.

les conséquences, de même que Jules Fournier qui, bien que « libelliste » à ses heures selon ses propres dires, se maintient plutôt dans le registre de la satire. Certaines critiques de Victor Barbeau pourraient passer pour des pamphlets tant elles sont catégoriques et sans appel. Il en va de même des textes d'Albert Saint-Martin, de Jean-Louis Gagnon, de Gilbert La Rocque, de Pierre Falardeau, de Ghila Sroka, de Jean Larose, de Pierre Foglia, de René-Daniel Dubois et de Wajdi Mouawad. Cela fait beaucoup de monde, mais il importe de préciser qu'aucun de ces auteurs n'aurait accepté ou n'accepterait d'être défini comme pamphlétaire. Ils ne le furent qu'occasionnellement, si ce n'est qu'une seule fois dans leur vie. Le seul auteur québécois, en fait, qui ait revendiqué avec fierté le titre de pamphlétaire demeure Claude-Henri Grignon, alias Valdombre. Étiquette un peu trompeuse, cela dit, car Valdombre fait du pamphlétaire une raison sociale, alors que dans les faits il se plaît aux passes d'escrime avec des adversaires qu'il s'amuse à provoquer en duel, ce qui correspond plutôt au modèle polémique. Quant à Pierre Falardeau, qui signe avec « Le temps des bouffons » le texte sans doute le plus virulent de toute l'histoire du pamphlet au Québec, il n'a jamais réclamé le titre de pamphlétaire¹⁵.

Dans un essai qui a fait école¹⁶, Marc Angenot brossait du pamphlétaire un portrait psychologique dramatisé. Prophète prêchant dans le désert, le pamphlétaire ferait de l'imposture le symptôme d'une grande conspiration s'attachant de dévoyer le sens des mots à un point tel que la vérité en devenait inaudible. Solitaire dans son combat contre les forces du néant, le pamphlétaire offrirait du monde une « vision crépusculaire », voire apocalyptique : « Tout s'en va chez le Diable ! », tel serait son cri d'alarme. De telles thématiques émergent çà et là dans le discours social, à n'en pas douter, mais si elles trouvent des exemples frappants dans les textes français analysés par Angenot, elles ne se vérifient pas vraiment dans les textes qui sont ici rassemblés. Est-ce que cet écart expliquerait une spécificité québécoise ? Le bouillant Valdombre, qui se réclame pourtant de Léon Bloy, affiche une bonhomie qui l'éloigne considérablement de son maître. Rien d'apocalyptique ou de crépusculaire chez lui, même s'il prétend détester le monde moderne et la démocratie parlementaire. Bien qu'il s'enorgueillisse d'être un esprit libre et indépendant, en retrait du monde dans son petit village du Nord, Valdombre se sait appuyé

15. Il s'est même insurgé contre un journal qui l'avait qualifié d'« agitateur ». Voir Pierre Falardeau, *Les bœufs sont lents mais la terre est patiente*, Montréal, Typo, 2009, p. 204.

16. Marc Angenot, *La parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes*, Paris, Payot, 1982.

par des lecteurs fidèles. Il aime le combat par les mots, le pamphlet est pour lui le canal lui permettant d'exprimer haut et fort sa personnalité, ce qu'il aime et ce qu'il déteste. Il se voit « armé d'un fouet et tapant sans relâche et sans pitié sur le dos des médiocres et des fols »¹⁷, mais son but est de protéger la morale civique en prévenant le « crime » par un démasquage des lâches et des traîtres : tel est le rôle social qu'il attribue au pamphlet.

Si l'on se tourne du côté de Victor Barbeau maintenant, que trouve-t-on ? Un homme sûr de sa supériorité, quasi inébranlable dans ses jugements. Il incarne le modèle du pamphlétaire en position de domination, alors que Buies, Circé-Côté ou Falardeau se présentent comme les hérauts des dominés. Les tonalités sont diverses : humour grinçant et mépris chez Falardeau, exaspération chez Gauvreau et Mouawad, dérision satirique chez Fournier et Ferron, colère chez Saint-Martin, rationalité critique chez Harvey et Circé-Côté, persiflage ironique chez Fréchette et Marchesseault, moralisme doctrinal chez Tardivel, Lacasse et Chapais, provocation ludique chez Asselin... Aucun d'entre eux, sauf peut-être Tardivel à l'occasion, ne situe son combat sur le plan métaphysique du combat entre le Bien et le Mal, ou du Déclin de la civilisation. Ils exercent au contraire leur parole sur des terrains concrets : la corruption politique, les méfaits du capitalisme, le consumérisme, la défense des chômeurs, le droit de vote des femmes, la liberté d'expression, la critique littéraire, la défense du français, etc.

Cette anthologie prétend donc rendre compte des différents registres de la parole polémique, de la plus courtoise à la plus violente¹⁸. On comprendra facilement que mes choix aient penché en faveur de textes qui exploitent l'arsenal des « figures de l'agression »¹⁹ : mots offensants, invectives, injures, ironie malveillante, qualification et nomination de l'autre à l'aide de vocables négatifs et dévalorisants, actes de discours soutenus par des syntagmes verbaux qui signalent la disqualification et l'exclusion, dénonciations, accusations, mises au ban... La satire a aussi trouvé place dans ce volume, dans la mesure où il lui arrive de travailler à la disqualification de l'autre par le ridicule.

17. Valdombre, « Le salut par les pamphlétaires », *art. cit.*, p. 10.

18. La courtoisie affichée peut camoufler une grande violence, main de fer dans un gant de velours.

19. Marc Angenot, *op. cit.*, p. 249-273.

Le statut de la cible

Polémiquer, c'est à la fois épingleur un tort et viser une cible: la teneur et la portée de la sortie polémique ne seront pas les mêmes selon que la cible est individuelle, collective ou générique²⁰. Une cible individuelle peut être citée nominalement, évoquée allusivement ou masquée derrière un surnom, une périphrase. À d'autres moments, la cible sera collective, soit qu'elle désigne un groupe constitué (l'armée, l'Église, un syndicat, un parti, un journal), soit qu'elle pointe vers un groupe reconnaissable mais non constitué en une organisation officielle (les femmes, les gais, les *baby-boomers*, les jeunes, les artistes, les Arabes, etc.). Enfin, il existe aussi des cibles génériques, que ce soit des idéologies (le communisme, le nationalisme), des mouvements (le féminisme, l'antiracisme) ou des approches philosophiques ou artistiques (le rationalisme, l'empirisme, le surréalisme, l'existentialisme). Contrairement à celles que je viens de nommer, qui peuvent être à la fois génériques et collectives (lorsque les surréalistes, par exemple, se rassemblent en groupe et proposent un manifeste), certaines cibles génériques demeurent indéfinies (les riches, les bourgeois, les profiteurs, les cons, les médiocres).

L'anthologie contient majoritairement des textes dont les cibles sont individuelles nominales. Que la personne soit visée n'entraîne pas forcément un surcroît de véhémence. On remarque en effet que les pamphlets s'en prennent souvent à des cibles génériques sans instaurer un face-à-face avec une personne en particulier.

Polémiques littéraires

L'intention de départ était de rassembler des textes polémiques de tous horizons. Au bout du compte, force est de constater une présence insistante des polémiques littéraires. On pourra y voir l'effet d'une inclination personnelle, mais des raisons plus profondes expliquent cette association du littéraire et du polémique, que corrobore aussi le développement historique de la polémique en France. Depuis le xvi^e siècle au moins, les polémiques et controverses touchent principalement les domaines littéraire, philosophique et religieux, qui absorbent et métabolisent les conflits idéologiques et poli-

20. Voir Dominique Garand (avec la collaboration de Laurence Daigneault Desrosiers et Philippe Archambault), *Un Québec polémique. Éthique de la discussion dans les débats publics*, Montréal, Hurtubise, 2014, p. 110-116.

tiques²¹. L'absolutisme du pouvoir royal ne permettait pas la discussion ouvertement politique, laquelle ne prendra son essor qu'avec le développement de la presse à grand tirage et l'implantation progressive de la démocratie représentative. La police royale n'empêcha pas totalement la circulation d'écrits séditieux et de pamphlets révolutionnaire, mais jamais sous forme d'échanges polémiques publics. Absente du délibératif et fort peu usuelle du côté du juridique, la polémique s'épanouit au contraire dans l'épidictique, et donc dans tous ces discours qui s'attachent aux valeurs morales et esthétiques.

La polémique au Québec est restée tributaire de cette tradition. On observe en effet que la plupart des grands polémistes furent aussi des écrivains, à commencer par le premier d'entre eux, Michel Bibaud²². Ceux qui n'ont jamais produit d'œuvre littéraire (Dessaulles et Asselin, par exemple) se préoccupaient tout de même de littérature et se faisaient un point d'honneur d'écrire avec style. Dès l'installation des premières presses à imprimer, on se met à discuter de théâtre et de philosophie. Avec le régime parlementaire qui se met en place, la politique devient aussi un sujet de débats et les journalistes ne tardent pas à dénoncer les trafics d'influence et la corruption qui sévissent au sein de la députation. Factions et partis s'affrontent, mais c'est quand même dans le champ naissant de la critique littéraire que la parole polémique s'épanouit avec le moins de contraintes. Très tôt, en effet, on se rend compte que la contestation des pouvoirs publics comporte certains dangers. De Fleury Mesplet à Olivar Asselin, les polémistes attachés aux questions politiques se sont vu tenter des procès pour diffamation, ce qui contribuera à préciser sur le plan juridique les limites à ne pas dépasser. Le champ artistique est plus ouvert au discours d'humeur et aux sorties intempestives. Plus que les autres arts, la littérature (et plus particulièrement le théâtre) met la table aux débats moraux, politiques, linguistiques et sociaux les plus passionnés. Comme l'explique Michel Biron, parlant des relations de pouvoir dans le monde littéraire : « Plus le pouvoir est faible, plus il devient visible et plus les disputes pour l'accaparer (ou le contester) sont fortes, sans doute parce que les règles du jeu

21. Si l'on définit le politique comme l'ensemble des principes dont la fonction est d'organiser la vie collective, on admettra que les conflits artistiques et littéraires sont aussi tributaires d'idéologies dont le fondement est politique.

22. Jean-Aubert Loranger faisait l'hypothèse suivante : « Je me demande si nous ne devons pas nos moyens perfectionnés d'expressions d'écrire au goût et à la nécessité de *polémiquer* » (*art. cit.*, p. 8). Sur le place des écrivains dans l'histoire de la polémique au Québec, voir mon article : « Les écrivains polémistes québécois : comment penser le pays à partir des influences européennes », *Revue des sciences humaines*, no 351 (« Les écrivains polémistes dans la Littérature mondiale »), automne 2023, p. 133-148.

ne sont pas clairement établies ou parce que le dominant et le dominé se côtoient et pourraient presque échanger leurs rôles²³».

Au XIX^e siècle et jusqu'au deuxième conflit mondial, les polémistes sont prioritairement des journalistes. Une très grande majorité d'entre eux a fondé et dirigé des journaux ou des revues. La précarité est au rendez-vous : plusieurs ont connu des difficultés financières qui les ont obligés à mettre la clé dans la porte. Un certain nombre ont tenté leur chance en politique, sans grand succès pour la plupart. Dans le lot, les seuls notables prospères sont Adolphe-Basile Routhier et Thomas Chapais. Fait à observer, toujours pour la même période, ils proviennent des régions, les seuls Montréalais d'origine étant Circé-Côté, Barbeau et Saint-Martin. Le portrait sociologique des polémistes se transforme à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle. On trouve d'abord plus de Montréalais, mais aussi plus d'auteurs et autrices d'origine bourgeoise. Très peu se consacrent exclusivement au journalisme engagé, les incursions dans la polémique étant vécues en marge de leur carrière universitaire, littéraire ou artistique. La polémique est tout de même pratiquée avec tout le sérieux qu'exige la valorisation de l'engagement intellectuel, surtout à partir des années 1960.

Au sujet de quelques absents

On pourra s'étonner de l'absence complète de polémiques *linguistiques*, alors que le sujet de la langue est l'un des plus vivaces depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle. Ce choix est délibéré : il existe déjà d'excellents ouvrages qui font la synthèse de ces débats²⁴. Par ailleurs, les pamphlets qui portent sur la langue se présentent souvent comme des essais assortis de longues démonstrations nourries d'exemples, ce qui rend difficile d'en isoler quelques pages.

J'ai retenu des textes qui attaquaient Louis-Joseph Papineau ou, au contraire, se portaient à sa défense, mais pourquoi aucun texte du grand tribun lui-même ? Pour trois raisons. Premièrement, les textes et discours de Papineau, la plupart

23. Michel Biron et David Bélanger, *Sortir du bocal. Dialogue sur le roman québécois*, Montréal, Boréal, coll. « Liberté grande », 2021, p. 183.

24. Voir en particulier Chantal Bouchard, *La langue et le nombril. Une histoire sociolinguistique du Québec*, Montréal, Fides, 1998 ; nouvelle édition : Les Presses de l'Université de Montréal, 2020 ; Chantal Bouchard, *Méchante langue. La légitimité linguistique du français parlé au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2012 ; Karim Larose, *La langue de papier. Spéculations linguistiques au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2004 ; Jean Marcel, *Le joual de Troie*, Montréal, Éditions du Jour, 1973 ; Marty Laforest, *États d'âme, états de langue. Essai sur le français parlé au Québec*, Nuit blanche éditeur, 1997.

du temps très longs, misent moins sur l'invective que sur la conviction et font appel à la raison. Deuxièmement, ils nécessitent pour être compris un effort de contextualisation assez exigeant. Troisièmement, ces textes ont déjà été rassemblés, contextualisés et annotés dans d'excellentes anthologies²⁵.

On s'étonnera aussi de ne pas trouver en ces pages des œuvres canoniques comme le manifeste *Refus global*, le manifeste du F.L.Q. et le poème-affiche de Michèle Lalonde, *Speak white*. Ces trois textes, qui se situent d'ailleurs aux lisières du pamphlétaire, ont été si souvent reproduits dans d'autres anthologies qu'il ne m'est pas paru nécessaire de leur offrir une nouvelle visibilité. Puisqu'il fallait déjà faire des choix douloureux, j'ai préféré accorder la priorité à des textes moins célébrés.

À une exception près, je n'ai pu faire de place à des passages tirés de livres polémiques, pourtant nombreux et fort intéressants (pensons au *Joual de Troie*, de Jean Marcel, à *Journal d'un inquisiteur*, de Gilles Leclerc, aux *Insolences du frère Untel*, aux livres de la collection « Pour en finir avec... » des éditions du Boréal, etc.). Pour compenser cette absence, j'ai mentionné ces ouvrages dans une bibliographie chronologique (sélective) de livres polémiques.

J'ai retenu quelques exemples de critiques littéraires et artistiques particulièrement virulentes. On aurait pu s'attendre à voir parmi elles des textes de critiques rendus célèbres par leur sévérité et leur côté bagarreur: Jean Basile, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski, pour ne donner que quelques exemples. Il faut comprendre que la sévérité d'un jugement à l'endroit d'une production artistique n'implique pas que l'on polémique avec l'artiste. Dans le champ de la critique, j'ai donné priorité aux textes qui non seulement éreintaient une œuvre, mais remettaient même en question son existence ou faisaient de l'œuvre la représentante d'un groupe social ou d'une idéologie à combattre.

Les femmes et la polémique

Très tôt dans le processus d'assemblage des textes choisis pour cette anthologie, un constat s'est imposé: la quasi-absence de textes de femmes. Étais-je en train de reconduire à mon insu le préjugé traditionnel qui fait de la polémique une activité « virile »? L'abondant lexique guerrier entourant la

25. Louis-Joseph Papineau, *Un demi-siècle de combats. Interventions publiques*. Choix de textes et présentation par Yvan Lamonde et Claude Larin, Montréal, Fides, 1998; Louis-Joseph Papineau, *Cette fatale union. Adresses, discours et manifestes (1847-1848)*. Texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin, Montréal, Lux, 2003.

polémique, cette valorisation de la puissance du verbe, de l'autorité, de l'amour du combat, des duels et autres passes d'escrime traduit clairement le lien entre la polémique et des « jeux » longtemps réservés aux hommes. Il y a là une réalité sociologique et historique qu'il est impossible de contourner : dans un univers politique entièrement dominé par les hommes, comment les femmes pouvaient-elles faire entendre leur voix, le seul fait de voter ne leur ayant été accordé qu'en 1940 ? Certes, elles avaient leur place dans les journaux, tenaient des chroniques, pouvaient aussi se masquer derrière des pseudonymes, mais leur parole s'accommodait mal du registre polémique. En littérature même, lieu d'expression très fertile en polémiques comme nous l'avons vu, la place des femmes ne fut admise que tardivement, et encore avec beaucoup de réticences, que ce soit comme autrices ou comme critiques²⁶. Pourtant, de nombreux combats ont été menés par des femmes depuis le début du xx^e siècle. Qu'en est-il alors des textes liés à ces luttes pour la reconnaissance et l'égalité ? Les ouvrages consacrés aux luttes féministes²⁷ révèlent que si les hommes ne se privaient pas de railler les « bas-bleus », et parfois de manière agressive, les femmes optaient plutôt pour le langage raisonné et évitaient autant que possible les attaques contre les personnes. Leur autorité n'étant pas reconnue, elles n'avaient pas les coudées franches pour produire des jugements catégoriques, surtout pas contre les hommes au pouvoir²⁸. Elles devaient aussi éviter de passer pour des « furies » ou des « frustrées », ce qui les aurait automatiquement disqualifiées. On trouvera dans l'anthologie un échange mettant aux prises Éva Sénécal et trois critiques masculins de son roman *Mon Jacques*. Le ton employé de part et d'autre est révélateur de l'aisance ou du malaise qui entoure les actes de critiquer et de contester.

Éva Circé-Côté, moyennant l'utilisation de pseudonymes masculins, a produit une œuvre polémique abondante, jamais pamphlétaire mais vigou-

26. Voir Lori Saint-Martin, *L'Autre Lecture : La Critique au féminin et les textes québécois*, anthologie en 2 tomes préparée par Lori Saint-Martin, Montréal, XYZ, t. 1, 1992, t. 2 1994 ; Isabelle Boisclair, *Ouvrir la voielx : Le processus constitutif d'un sous-champ littéraire féministe au Québec (1960-1990)*, Éditions Nota Bene, 2004.

27. J'ai consulté les ouvrages suivants : Collectif Clio, *Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, 1992 (Seconde édition, revue, corrigée et augmentée) ; Denyse Baillargeon, *Repenser la nation : L'histoire du suffrage féminin au Québec*, Éditions du remue-ménage, 2019.

28. On observe ce choix stratégique d'une prise de parole tenant à distance les marques d'agressivité jusque dans les années 1950. Voir par exemple le combat mené par la psychologue Monique Bécharde au sein de l'univers catholique, pour faire admettre une autre conception du rôle social et familial des femmes, dans une série d'articles publiés dans la revue *Collège et famille* de février 1951 à décembre 1952.

reuse à souhait et ciblant des figures masculines qui faisaient autorité. J'ai retenu trois de ses textes. Le choix de privilégier des textes dont la polémique transparait avec évidence a restreint l'éventail des textes de femmes. Même dans des périodes de fort militantisme, pensons aux années 1970 et 1980 qui voient l'apparition d'une parole féminine revendicatrice et parfois même colérique, les cibles attaquées sont plus souvent génériques qu'individuelles : le patriarcat, la misogynie, le phallogentrisme, le paternalisme, la normativité hétérosexuelle, etc. Les femmes théorisent leur pratique, font état de leurs interrogations, de leurs frustrations, des nœuds qui bloquent leur affirmation comme sujets désirants. Blessée par un compte rendu de son livre *Axes et eau*, Louky Bersianik adresse des flèches à son critique, mais ce ne sont que quelques lignes au milieu d'une réflexion théorique plus générale sur l'art de la critique, sur les images stéréotypées du féminin et sur la difficulté pour les femmes écrivaines à faire admettre des symboles qui tournent le dos à ceux du patriarcat²⁹. Certains textes de femmes de cette époque, iconoclastes à leur manière, empruntent la voie de la poésie ou de la fiction et répondraient au concept d'*écriture agonique*³⁰, mais trouvent difficilement leur place dans une anthologie de la polémique entendue comme un rapport de forces frontal. Les textes de Marcella Maltais, Hélène Pedneault, Jovette Marchesseault et Ghila Sroka reproduits dans l'anthologie font figure d'exceptions.

Depuis le début du nouveau millénaire, la présence des femmes dans les médias traditionnels et sur les médias sociaux a considérablement augmenté, si bien qu'une anthologie de la polémique consacrée à la période qui s'ouvre avec l'année 2000 pourrait présenter des textes de femmes dans une proportion égale (ou presque) à celle des hommes.

Note sur la transcription des textes

Comme il ne s'agit pas d'une édition critique, les coquilles ont été corrigées sans mentions dans tous les textes, de manière à éviter la surabondance des « [sic] ». L'orthographe des textes anciens a été modernisée. Dans les textes

29. Louky Bersianik, « La lanterne d'Aristote », *La théorie, un dimanche* (ouvrage collectif), Éditions du remue-ménage, 2018 [1^{re} édition : 1989].

30. L'écriture agonique, non duelle ou antagonique, opère une plongée dans la déchirure du sujet aux prises avec la finitude et les limites du langage, alors que l'écriture polémique installe la contradiction à l'extérieur de manière à en attribuer la responsabilité à l'autre. Voir Dominique Garand, « Propositions méthodologiques pour l'étude du polémique », in *États du polémique* (sous la direction de Dominique Garand et Annette Hayward), Éditions Nota Bene, 1998, p. 211-268.

du début du XIX^e siècle, certaines anomalies relatives à la ponctuation (par exemple, la fréquence de virgules placées entre le sujet et le verbe d'une phrase) ont aussi été corrigées. J'ai aussi modernisé l'orthographe de certains mots ou abréviations (*etc.* pour &c., *poète* pour *poëte*, *fantôme* pour *phantôme*, M. plutôt que *Mr* ou *Messr*). De tels signes présentent de l'intérêt d'un point de vue sociolinguistique, mais il n'entre pas dans les objectifs de cette anthologie de les documenter. J'ai même corrigé certaines fautes (exemple: *quant à* à la place de *tant qu'à*) lorsqu'elles n'étaient pas l'objet d'une remarque polémique, cela de manière à ne pas laisser ces scories distraire de la lecture. En accord avec la réviseuse des PUM, j'ai aussi ajusté la mise en page et la typographie des textes (exemple: trois points de suspension au lieu d'une série aléatoire de points; trois astérisques collés au lieu d'une suite indéterminée d'astérisques espacés; les citations de plus de trois lignes dans les textes sont présentées sans guillemets, en romain, 10 pts, etc.), mais j'ai laissé les marques d'insistance des auteurs (majuscules, gras ou italique). Les très rares coupures que j'ai opérées dans les textes sont indiquées par des crochets.

LES ANNÉES 1800-1849

POÉSIE POLÉMIQUE : AUTOUR DE MICHEL BIBAUD

À l'aube du XIX^e siècle, la littérature, qui n'a pas encore d'existence institutionnelle, se manifeste dans les nombreux journaux qui voient le jour. Les seuls auteurs actifs sont aussi journalistes, comme Michel Bibaud, qui sera reconnu pour avoir publié, en 1830, le premier recueil de poésie canadienne¹. La poésie est alors le genre de prédilection des apprentis écrivains. Loin d'être purement lyrique, elle prend part aux débats politiques du moment tout en cherchant à se faire valoir comme genre de discours.

Ainsi, les premiers essais poétiques de Bibaud paraissent dans L'Aurore, journal qu'il a lui-même fondé en 1817. Cette poésie mise au service de la polémique témoigne d'un état du champ littéraire encore en formation et traduit la précarité du statut du poète dans la société. Les critères du jugement esthétique s'appuient sur un corpus de normes hérité du classicisme français, seule littérature enseignée dans les collèges de l'époque.

L'épithaphe du Canadien

Le premier poème que nous présentons s'inscrit dans la rivalité qui s'est installée entre L'Aurore et Le Canadien de Laurent Bédard (Québec). Le 29 novembre 1817, L'Aurore publiait la lettre d'« Un Souscripteur » se déclarant « désappointé » que le journal n'ait pas publié son épithaphe du Canadien. Bibaud, d'abord réticent à déclarer mort un journal qui existe encore, accepte de céder aux pressions de son souscripteur, non sans lui signaler que « son empressement pourrait bien être plus nuisible qu'utile à sa réputation littéraire et poétique ». Jeu de mauvaise foi ? Toujours est-il que Bibaud en profite pour se moquer de son rival.

Nous enchaînons avec un extrait d'une longue lettre d'un auteur anonyme publiée dans Le Spectateur canadien. Vient ensuite la réponse versifiée que lui réserve Bibeau.

1. Michel Bibaud, *Épîtres, Satires, Chansons, Épigrammes et Autres Pièces de vers*, Montréal, imprimé par Ludger Duvernay à l'imprimerie de « La Minerve », 1830, 178 p.

Ces morceaux montrent que Bibaud s'occupait de politique, mais qu'il revendiquait le statut d'écrivain dans le cadre de ses activités journalistiques.

Sources :

Z. [Michel Bibaud], « Pour L'Aurore : Essai épigrammatique », L'Aurore, 6 décembre 1817.

Certain hâbleur, rêveur à songes creux,
Faisant du bruit, croit se rendre fameux.
Bourdon jaloux, sans talent, sans science,
Tout son avoir consiste en impudence.
Laissez-le faire, et ses sales écrits
Ne produiront pour lui que le mépris.
Fort bien, dit-on, pourtant dans son délire,
Autant qu'il peut cet enragé déchire.
Soit : mais sachez qu'en lançant son poison,
L'insecte meurt, ou perd son aiguillon.

Boutade

L'Épithète dit faux ; car le *Canadien* vit :
Je l'ai vu ce matin sur le dos de son âne ;
Bien malade, il est vrai, tant de corps que d'esprit,
Ayant l'air d'un mourant, et sentant la *boucane*.*

*Boucane est la fabrique du *Canadien*.

G., « Pour le Spectateur canadien », Le Spectateur canadien, 20 décembre 1817,
p. 2. (extrait)

M. Pasteur²,

Vous vous rappelez, sans doute, que, durant la première année de la publication du *Spectateur*, un certain rimailleur, qui « sans avoir de la poésie, ni le talent ni l'enthousiasme, en avait pourtant la fièvre », vous accabla de ses productions pitoyables qu'il donnait comme venant du *Portefeuille d'un Canadien*³, et que vous eûtes la condescendance, pour ne rien dire de plus, de publier pendant un certain temps. Ce fut en vain que des hommes de goût, de vrais littérateurs, qui avaient intérêt à ce que le nom CANADIEN ne fût pas ainsi outragé, se liguerent et déclarèrent la guerre à ce maudit Portefeuille. En effet ils exposèrent aux yeux du public les ridicules d'un auteur qui, sans aucun talent pour la poésie, voulait, en dépit du bon sens et de la saine raison, assassiner les gens de ses vers. Quelque

2. Charles-Bernard Pasteur, d'origine française, fut imprimeur et directeur du *Spectateur*, fondé en 1813, devenu le *Spectateur canadien* en juin 1816. Ce nom prend pour modèle *Le Spectateur français*, fondé en 1721.

3. Voir *Le Spectateur*, mercredi 7 avril 1813, p. 4.

piquants que fussent leurs écrits, quelque solides que fussent leurs raisonnements, ils ne purent jamais forcer ce rimailleur entêté à cesser ses insultes à la littérature; tout au contraire cet auteur opiniâtre, loin de se corriger de la manie de méchants vers (je ne dis pas des vers *méchants*), n'en devint que plus furieux et répondit aux impitoyables censeurs de mauvais bouts-rimés, par des bouts-rimés plus mauvais encore. Tout ce qu'ils purent gagner sur lui, ce fut de retrancher de ses productions ces mots injurieux à la nation: «*Du Portefeuille d'un Canadien*», qui était le coin dont il avait jusqu'alors marqué ses rapsodies pour tâcher de leur donner cours. Ces Messieurs qui étaient canadiens et qui comme tels avaient à cœur la littérature de ce pays, lui en témoignèrent leur reconnaissance, mais persistèrent à lui conseiller de renoncer aux espérances trompeuses qu'il avait de devenir jamais poète. Tous leurs efforts furent inutiles, et ce ne fut, dit-on, que par les conseils réitérés de vos nombreux abonnés que vous prîtes enfin la résolution d'*envoyer paître* ce poète à la douzaine, ou plutôt à la centaine, car en dernier lieu il ne se faisait plus scrupule de vous en envoyer des tirades qui en contenaient plusieurs centaines.

Depuis ce congé honnête, nos oreilles s'étaient remises de leurs blessures (sauf quelques exceptions qui eurent lieu, quand notre homme put obtenir, *par contrebande*, un petit coin dans quelques-unes de nos gazettes), et nous nous félicitions du silence, quoique forcé, de notre rimailleur à la semaine, lorsque, tout à coup, trouvant un débouchement dans un certain pamphlet de nouvelle date, qui, en apparence, se trouve être dans une disette extrême de matière, il est reparu sur l'horizon, *tout rayonnant d'obscurité* et plus méchant poète que jamais. En lisant dans le *précieux* pamphlet en question, qu'un de mes amis a bien voulu me procurer pour la *rareté* de la chose (car je n'ai pas l'*honneur* d'y souscrire, et *malheureusement* il n'a pas une grande circulation dans nos quartiers), je suis tombé sur une pièce intitulée, *Réfutation EN forme d'un grand auteur de petits écrits dans lesquels il ne manque pour les rendre parfaits, que la vérité, la raison, le sens et la grammaire*, j'ai reconnu notre homme et me suis écrié comme le bon Lucas dans *Le Médecin malgré lui*, «*Le v'là tout craché!*» Dans cette production pitoyable, dont le vrai titre devait être celui-ci, *Réfutation SANS forme, PAR un grand auteur de petits écrits dans lesquels il manque pour les rendre parfaits*, je ne dirai pas la *vérité*, car le cher homme n'a pas la malice de mentir, mais bien *la raison, le sens et la grammaire*, on y parlait fort de *cousin* et *cousine*, et ensuite de *Robin, Turlupin, Tabarin, Arlequin, Galopin, Pantin, Taquin, Diablotin, etc.* et tout cela pour rimer avec mon *cousin*. On y faisait aussi mention de la *Lune*, et avec raison, car cet *astre de nuit* n'a pas eu peu d'influence sur l'esprit de notre auteur à *cousinage*. Il s'est engagé dans une querelle avec un nouvel éditeur de Québec (*dignes adversaires!*) à qui il reprochait avec raison de faire de la prose pitoyable, et *par contre-coup* l'Éditeur de Québec lui reprochait avec non moins de raison de faire des vers du dernier détestable. Pour moi je crois qu'ils sont, l'un avec ses vers et l'autre avec sa prose, à *deux doigts de jeu*, et je leur conseille de cesser leur querelle et de *se donner la main*.

[..]

ANONYME [Michel Bibaud], « Pour L'Aurore: Épigramme », L'Aurore, 27 décembre 1817, p.14-15.

N. B. : Les trois textes se suivent dans cet ordre. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, il s'agit d'une réponse à l'article signé G. reproduit ci-dessus, paru dans Le Spectateur canadien une semaine plus tôt.

Épigramme

On m'a parlé d'un charmant prosateur,
Critique fin : dites-moi donc, de grâce,
Où je pourrai rencontrer cet auteur :
Son nom, je pense, est G. Glaude-Garasse⁴.
– Eh ! Mon ami, lisez *Le Spectateur*.

M. L'Éditeur⁵

L'auteur du morceau signé G. dans *le Spectateur* du 20 de ce mois, a été égaré par le songe de quelque mauvaise nuit. Il est aisé de voir que ce n'était pas à l'œuvre qu'il en voulait, mais bien à la personne. – C'est la dent d'or. Il aurait fallu en constater l'existence avant de disserter aussi furieusement. – Le fait est que M. G. s'est lourdement trompé dans ses conjectures sur l'auteur des vers qui lui ont occasionné ce violent accès de fièvre.

En clabaudant, M. G. a prouvé que si son imagination n'est pas poétique, elle est féconde en fantômes, et soutenue d'un cœur d'airain, pour combattre les chimères qu'elle enfante.

*Velut aegri somnia*⁶

Essais épigrammatiques. À Maître Gille

Qui t'inspira ce fol emportement,
Ce noir courroux, ce triste aveuglement ?
Pourquoi blâmer en prose détestable,
Maint joli vers, maint couplet agréable ?
Tu dis qu'ils sont et sans verve et sans feu :
Ta prose alors serait à deux de jeu.
Mais le poète a des droits à l'estime,
Toujours respecte et le sens et la rime.
Peut-on trouver dans ta fade oraison,
Un grain de sel, de sens, ou de raison ?

...

4. Est-ce une allusion à François Garasse (1585-1631), jésuite français réputé pour son goût de la satire et de l'invective ?

5. Ce morceau en prose paraît le même jour dans *Le Spectateur canadien*.

6. Citation d'Horace, tirée d'*Art poétique* : « Comme les rêves d'un malade ».

Connaissez-vous un plagiaire auteur,
Lourd écrivain, pédant dissertateur,
Citant des vers, compilant de la prose,
Et se croyant digne d'Apothéose ;
Tirant du grec et perdant son latin,
Ayant horreur qu'on rime un turlupin ?
Mais ma foi, la réponse est facile :
Chacun dire : c'est bien là maître Gille.

...

Pour me tancer, à tort comme à travers,
Gille d'autrui m'attribua les vers.
Oh ! des plaisants que je craindrais la glose,
Si l'on pouvait m'attribuer sa prose !

...

Ami, tu dis que je devrais écrire
Et flageller ce menteur en délire ;
Pour me venger de tous ses sots mépris ;
Va, c'est assez de ses propres écrits.

Rivalité entre *L'Aurore* et *Le Canadien*

Si la poésie du pays en est à ses balbutiements, le journalisme politique n'est guère plus développé et cherche encore ses marques. Aussi, un espace polémique se crée dès l'année de sa fondation entre L'Aurore, établi à Montréal, et Le Canadien de Québec relancé la même année par Laurent Bédard, neveu de Pierre-Stanislas Bédard. Ce dernier, affilié au Parti canadien, avait donné à son journal la mission de défendre les intérêts des Canadiens français face au pouvoir britannique. Des démêlés judiciaires avec les autorités avaient forcé le journal à fermer ses portes en 1810. En relançant le journal, Laurent Bédard entend ne pas vivre le même échec que son oncle et adopte une attitude plus complaisante à l'endroit du Gouvernement.

Le conflit entre L'Aurore et Le Canadien est d'abord déterminé par une concurrence commerciale : Bédard reproche à Bibaud de vouloir accaparer à lui seul le lectorat du District de Montréal en y empêchant la diffusion de son journal. Mais le différend traduit aussi un enjeu nouveau qui concerne l'indépendance des journaux à l'endroit des partis politiques. Bédard, qui se donne le droit de discuter des affaires publiques et de dénoncer la corruption, prétend que son journal est libre de toute inféodation à un parti, alors que L'Aurore est à ses yeux l'organe de la « vigerie » (Jacques et Denis-Benjamin Viger, qui sont, entre autres, journalistes à L'Aurore, sont des cousins de Papineau). Bibaud, qui n'était

pas encore le réformiste modéré qu'il deviendra plus tard, fait pour sa part grief à Bédard d'énoncer des jugements partiels à l'endroit de la députation montréalaise.

Le texte que nous reproduisons se présente comme une réponse, point par point, aux attaques lancées contre L'Aurore, procédé déjà exploité par Bibaud, toujours en réponse au Canadien, dans ses livraisons du 11 octobre et du 22 novembre 1817. Il cite d'abord l'adversaire, puis lui répond sous la forme d'un commentaire.

Sources :

Maurice Lemire (dir.), *La vie littéraire au Québec, tome II, 1806-1839. Le projet national des Canadiens*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1992.

John Hare et Jean-Pierre Wallot, *Les imprimés dans le Bas-Canada, 1801-1810*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1967.

[BIBAUD, Michel], « REMARQUES en forme de Commentaire sur le premier paragraphe éditorial du Canadien, n° 53 », L'Aurore, vol. III, n° 14, 27 juin 1818, p. 212-215.

- « Il y a des gens qui parlent contre le *Canadien* et qui le trouvent mauvais. »⁷ *Commentaire*. Si cela n'était pas vrai, cela serait du moins fort vraisemblable.
- « Ces gens ne viennent pas en avant avec des raisonnements, mais avec des sottises, comme des enfants qui se chamaillent. »

S'il en était ainsi, ce serait sottises pour sottises, et la partie serait égale; mais nous allons faire voir qu'il en est autrement.

- « A-t-on jamais vu dans *L'Aurore* un seul écrit en réfutation de ce que dit le *Canadien*? »

Oui, on en a même vu plusieurs: qu'on lise les Nos. 5 et 7 du 2^e vol., et le No. 6 du 3^e vol. On y invite M. L'Éditeur du *Canadien* à venir en avant pour prouver ce qu'il avance, mais ce monsieur est resté chaque fois en arrière, faute apparemment de pouvoir prouver ce qu'il avait avancé.

- « Les écrits insérés dans *L'Aurore* sont des écrits de railleurs qui tournent les choses les plus sérieuses en badinage; des écrits de pédants qui se font passer pour des gens savants aux yeux de certaines personnes, et qui croient que les lecteurs de *L'Aurore* sont des gens à qui ils peuvent faire croire tout ce qu'il leur plaît. »

On insère dans *L'Aurore* des écrits sérieux et des écrits badins; les premiers pour ceux qui entendent raison, et les seconds pour ceux qui sont dans le cas contraire. Il y a des choses si évidemment vraies ou fausses, que ce serait perdre son temps que d'entreprendre de les prouver ou de les réfuter sérieusement; d'autres sont si risibles qu'on ne peut, si on ne veut faire rire de soi, les combattre que par le ridicule.

7. Toutes les citations entre guillemets sont tirées de l'article du *Canadien*, vol. V, n° 53, samedi 13 juin 1818, p. 106-107.

Nous savons que les hommes auxquels on donne proprement le nom de savants sont rares dans ce pays; mais nous sommes persuadés que les hommes lettrés y sont en beaucoup plus grand nombre qu'on ne le croit généralement. Si les personnes qui écrivent pour *Le Canadien*⁸ avaient vu la liste de nos abonnés (et il y en a plusieurs qui l'ont vue), elles seraient, ainsi que nous, persuadées que les trois quarts, sinon les quatre cinquièmes des lecteurs de *L'Aurore* ne sont pas des gens à qui l'on peut faire tout ce qu'on veut, mais des personnes instruites et en état de juger par elles-mêmes de la vérité ou de la fausseté, de la vraisemblance ou de l'invraisemblance de ce qu'elles lisent sur les papiers publics. Si les souscripteurs du *Canadien* étaient généralement de la classe de ceux de *L'Aurore*, nous ne serions pas surpris qu'il y en eût tant qui le trouvaient mauvais; mais si le plus grand nombre des souscripteurs du *Canadien* trouvaient ce papier, tel qu'il est, excellent, nous aurions pu penser du goût, du jugement et du savoir de ces personnes-là. Il y a cette différence entre le pédant et l'homme ignare, que le premier pointille et chicane sur des riens, et que le second trouve tout beau et bon jusqu'à la sottise et au galimatias.

- « Les gens qui écrivent dans *L'Aurore* sont bien connus; ces gens ont le plus grand intérêt que le *Canadien* ne circule pas dans le District de Montréal. » Nous connaissons certainement les personnes qui correspondent avec nous; et nous pensons que la plupart de ces personnes seraient bien aises que le *Canadien* circulât dans le District de Montréal afin que chacun y pût voir de ses propres yeux que presque tout ce que ce papier dit contre eux est dénué non seulement de vérité, mais même de vraisemblance.

- « La plupart de ceux qui souscrivent à *L'Aurore* ne souscrivent pas au *Canadien*, de sorte que les souscripteurs de *L'Aurore* voyant ce papier parler continuellement contre le *Canadien*, sans avoir occasion de voir le dernier, peuvent être en faveur de *L'Aurore* pour cette raison-là. »

Nous sommes fâchés que les souscripteurs de *L'Aurore* n'aient pas tous occasion de voir le *Canadien*, car ils pourraient se convaincre par eux-mêmes, comme nous le présumons, que si l'on parle quelques fois dans *L'Aurore* contre le *Canadien*, on ne le fait pas sans raison, et qu'on pourrait le faire bien plus souvent encore.

- « Mais quoi qu'en dise *L'Aurore*, il y a à présent un assez grand nombre de souscripteurs au *Canadien* dans le District de Montréal, qui n'ont pas une idée désavantageuse du *Canadien*. »

Nous sommes charmés d'apprendre que *Le Canadien* ait présentement un assez grand nombre de souscripteurs dans le District de Montréal; mais qu'il y en ait un aussi grand nombre qui aient de ce Journal une idée bien avantageuse, c'est ce dont on nous permettra de douter jusqu'à plus ample renseignement. Nous savons qu'il y a des gens qui s'abonnent à un journal parce qu'ils le trouvent bon,

8. Le nom qui apparaît ici dans l'original est *L'Aurore*, ce qui est manifestement un contre-sens. Je corrige dès lors la bévée de Bibaud. (Note de D. Garand)

et que d'autres ne le font que parce qu'ils le trouvent original et veulent rire à loisir des balourdises qu'ils y rencontrent.

- « Que dit ordinairement le *Canadien*? Il parle des membres de la Chambre d'Assemblée et de leur conduite; et il cite à l'appui de tout cela des extraits des Journaux de la Chambre d'Assemblée. »

Si l'on eût dit que *Le Canadien* parlait de quelques membres de la Chambre d'Assemblée, on aurait un peu approché de la vérité, quoique pour parler juste, il eût fallu dire que *Le Canadien* clabaudait et criait sans cesse contre deux ou trois Représentants du District de Montréal, lesquels, si quelques-uns des membres avaient tenu une conduite digne de blâme, ne seraient sûrement pas ceux par qui il faudrait commencer.

La pièce suivante, que nous trouvons au n° 36 du *Canadien*⁹, nous a paru venir ici assez à propos. Nous la donnons à nos lecteurs, avec la réponse qu'on y fait et qui n'en est sûrement pas la réfutation.

À L'ÉDITEUR DU CANADIEN

Monsieur,

Vous blâmez sans cesse M. L'Orateur de la Chambre, et vous ne dites rien des autres Membres. Avez-vous bien réfléchi sur les conséquences d'une pareille conduite? N'avez-vous pas à craindre que l'on ne vous impute des vues particulières, des motifs peu honnêtes, quand on vous voit si acharné contre ce Monsieur qui n'a pas même été le principal moteur des mesures par lesquelles vous prétendez que la Chambre n'a pas rendu justice au Pays? Si vous voulez rendre votre Papier respectable et utile, mettez de côté toute partialité: parcourez les Journaux de la Chambre, et vous ne manquerez pas d'y trouver le nom de plusieurs personnes sur lesquelles votre critique peut trouver prise avec autant et même plus de justice: vous y avez par exemple M. *Taschereau*, qui fut emprisonné sous Sir James Craig, par rapport à son patriotisme¹⁰; hé bien ce même homme a depuis tourné casaque, embrassé le parti de ses persécuteurs en s'opposant aux accusations contre les Juges, et à l'adresse que la Chambre voulait présenter l'année dernière à Son Altesse Royale le Prince Régent¹¹, et enfin à toutes ou presque toutes les mesures populaires qui ont pu occuper la Chambre depuis qu'il est sorti de prison. Cependant vous ne dites rien de M. *Taschereau*, toujours si prodigue dans les votes d'argent!! Soyez donc plus juste à l'avenir et sachez

9. C. D., «À l'éditeur du *Canadien*», *Le Canadien*, vol. V, n° 36, 14 février 1818, p. 140.

10. Avocat et député de la circonscription de Dorchester, Jean-Thomas Taschereau (1778-1832) participe à la fondation du *Canadien* en 1806. À l'instar d'autres collaborateurs du journal, il est arrêté en mars 1810 par le gouverneur James Craig pour son opposition aux politiques britanniques d'assimilation, dans la foulée de la fermeture forcée du journal. Il reste emprisonné jusqu'en juillet de la même année.

11. Georges Augustus Frederick (1762-1830). Remplit la fonction de prince régent à partir de 1811 alors que son père sombre dans la maladie mentale. Il accède au trône en 1820 sous le nom de Georges IV.

que pour écrire équitablement des choses et des personnes publiques, il faut peser également sur tous ceux dont la conduite mérite censure.

C. D.¹²

L'auteur de l'écrit signé C. D. nous accuse de partialité parce que nous parlons sans cesse de M. L'Orateur de la Chambre d'Assemblée, et que nous ne parlons pas de M. Taschereau : il est impossible de parler de tous les hommes publics à la fois. Ainsi on doit commencer par ceux qui ont le plus d'influence dans l'opinion publique. Comme il nous a paru que Messieurs Papineau, Viger et Sherwood¹³ étaient ceux qui avaient la plus grande influence dans l'opinion publique, nous avons cru que c'était à eux à qui on devait s'adresser les premiers. M. C. D., qui paraît un homme qui aime à donner des avis, devrait s'aviser de mettre lui-même la main à l'œuvre publique, en nous donnant des extraits de Journaux, dont il parle, et qui ont rapport aux votes de certaines personnes ; il verra que nous les insérerons bien dans notre papier. S'il croit que c'est un trop grand ouvrage que d'entreprendre cette tâche, nous le prions au moins de vouloir nous donner un temps raisonnable pour finir celles que nous avons entreprises sur des sujets semblables.

SUITE DU COMMENTAIRE DE L'ÉDITEUR DE *LAURORE*

Nous ne voulons pas pourtant donner à entendre que nous ne trouvons jamais rien de bon dans le *Canadien* : nous ne sommes pas assez injustes pour cela : nous lisons de temps à autre dans ce papier des morceaux que nous ne pouvons qu'approuver ; quant au fond, s'entend, car pour le style, et principalement celui de la plupart des paragraphes éditoriaux, il est souvent inintelligible, et presque toujours insupportable. C'est là selon nous le plus grand défaut du *Canadien*, et ce défaut est aussi des plus essentiels. Un Journaliste, ainsi que tout autre écrivain, doit être un homme de lettres ; et si l'on n'a pas droit d'exiger qu'il soit, à proprement parler, un savant, personne, ou du moins nul homme instruit, ne le dispensera de savoir sa langue et de l'écrire sinon élégamment, du moins correctement. Quant au reste, nous nous faisons un devoir de rendre à l'Éditeur et à ses collaborateurs toute la justice qu'il est en notre pouvoir de leur rendre. Nous convenons donc que le *Canadien* nous semble être un Journal libre et indépendant, quoiqu'il ne nous paraisse pas tout à fait exempt de partialité ou d'esprit de parti ; que l'Éditeur et ses collaborateurs nous semblent mériter le nom de Canadiens, bien qu'ils nous paraissent grossir outre mesure le nombre des

12. Nous n'avons pas réussi à identifier à quel nom correspondent ces initiales.

13. En 1818, au moment de la parution de ce texte, Louis-Joseph Papineau (1786-1871) est chef du Parti canadien depuis trois ans ; Denis-Benjamin Viger (1774-1861) est député de Kent et participe à la direction du Parti canadien en définissant ses grands axes idéologiques ; Samuel Sherwood (1777-1821) est avocat au Bas-Canada et a été poursuivi deux ans plus tôt pour la publication d'un texte dans le *Spectateur canadien*, dans lequel il a affirmé que c'est à la Chambre d'assemblée de disposer en toute indépendance de ses finances.

Anti-Canadiens et exagérer de beaucoup les torts de ces derniers ; que les mêmes personnes nous paraissent vouloir sincèrement le bien de leur pays, encore qu'ils ne nous semblent pas prendre les moyens les plus propres à l'avancer ; enfin, pour finir par une comparaison, nous aimerions encore mieux la société d'un bredouilleur que celle d'un muet ; et nous ferions plus de cas d'un homme vêtu grossièrement, mais à ses propres frais, que d'un autre qui se parerait d'une manière bizarre et disparate des dépouilles d'autrui, quelque brillantes qu'elles fussent.

DIFFICILE RECONNAISSANCE DU STATUT D'ÉCRIVAIN

Nous reproduisons ici dans son intégralité un échange de lettres parues dans La Gazette des Trois-Rivières, du 9 mars au 29 juin 1819. L'objet de l'échange tourne autour du style littéraire, de la morale, des rapports hommes-femmes et des règles de civilité dans la discussion.

Polémique fictive?

L'Hermitte, un apprenti écrivain en quête de reconnaissance, se fait rabrouer par une femme cultivée du nom d'Adélaïde. D'autres personnages interviendront: Dededidododudu, Sangrado, Purgon, Lindor, Veritas, et même Jean Jeannot, le domestique de l'Hermitte. Il est impossible d'identifier les individus qui se cachent sous ces pseudonymes, mais il est fort probable qu'ils aient été créés, à une ou deux exceptions près, par une seule et même personne, Ludger Duvernay (1789-1852). On serait dès lors en présence d'un cas d'espèce assez rare: une polémique fictive destinée à susciter un espace de débat littéraire et à faire « le récit métaphorique de tout parcours d'écrivain qui, faute de soutien et d'encouragement, est voué à la mort dans le champ des lettres québécoises de la première moitié du XIX^e siècle » (Roy, 2005, p. 52). De même, il s'agit de railler au passage la petite société bourgeoise de Trois-Rivières et de mettre en scène les rapports conflictuels entre les hommes et les femmes. En somme, il s'agirait d'un roman épistolaire. On goûtera la pointe initiale lancée à l'endroit de journaux concurrents, L'Aurore et Le Spectateur.

Sources :

Nova Doyon, *Formations des cultures nationales dans les Amériques: le rôle de la presse dans la constitution du littéraire au Bas-Canada et au Brésil au début du XIX^e siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 267-272.

Julie Roy, « La lettre au journal entre réalité et fiction: Adélaïde contre l'Hermitte dans la *Gazette des Trois-Rivières* en 1819 », dans Julie Roy et Nova Doyon (dir.) *Le littéraire à l'œuvre dans les périodiques québécois du XIX^e siècle*, Montréal, CRILCQ-Université de Montréal (Nouveaux cahiers de recherche-3), 2005, p. 37-53.

L'HERMITE DE LA RUE DES FORGES, « *Communication* », Gazette des Trois-Rivières, 9 mars 1819.

M. Le Rédacteur,

La manie d'écrire me prend périodiquement et elle se fait sentir comme une fièvre brûlante qui met tout mon système en fermentation. Les esprits animaux se trouvant stimulés à un très haut degré, je me trouve obligé d'y avoir recours comme à une potion rafraîchissante. Quelquefois, après avoir écrit, une douce transpiration se fait sentir; je m'endors d'un doux sommeil, mais ce n'est, hélas! que le produit du sujet dont mon imagination exaltée s'est peuplée. Dans l'intervalle des paroxysmes, si une cruelle insomnie me tourmente, j'ai alors recours au *Spectateur*, quelquefois à *L'Aurore*, [ce] qui, contre les lois de la nature, avance singulièrement le temps du repos.

Ne pensez pas pourtant que j'aie souvent recours à ces derniers moyens; non, ce n'est que lorsque je n'ai pas une seule pensée à moi, que je n'ai pas de fièvre, ou que mon *Dada* chéri ne me tourmente pas. Vous allez peut-être me demander ce que c'est que mon *Dada* chéri? Le voici: c'est de trouver tout ce que les autres font, très mal, et ce que je fais, très bien, c'est-à-dire que j'aime beaucoup à critiquer mon prochain, à lui trouver mille et mille défauts. Mais pourquoi? Quelle question! Eh! c'est pour qu'il m'en trouve moins... N'est-ce pas vrai, Madame?

J'étais hier au soir chez une Dame de mes amies; le cercle était assez nombreux, c'est-à-dire qu'il y avait quatre Dames aimables (et c'est beaucoup aux T....R.....).

Les cartes, ressource ordinaire de ceux qui préfèrent ne rien dire que de médire ou calomnier, furent employées, mais comme l'on ne peut pas toujours jouer et que le repos de la langue n'est pas salutaire à tout le monde, la conversation commença, et l'on parla de la politique, de l'histoire du Canada. Vous n'y eussiez rien compris, M. *Dandy*, et ces dames sans lunettes s'y entendaient fort bien. Nous nous séparâmes, chacun retourna chez lui, sans avoir critiqué qui que ce fût. Vous vous étonnez, M. le légiste, ou proviseur, ou conseil, ou etc., etc., etc. vous ne l'eussiez pas permis, je crois!

Je m'aperçois que la fièvre diminue sensiblement, mon poulx est régulier; lirai-je ma production? Non, lisons plutôt les inepties que contiennent les accusations contre le juge B...¹⁴, mais cela gênerait mon souper, ne les lisons pas. Mais, que lirai-je? – M. voilà le *Canadien* et la *Gazette de Québec*. – Que contiennent ces papiers, *Jean*? – On y parle des commissaires qui gardent l'argent de ceux qu'ils ont employés, des habitants qui souffrent parce que ces Messieurs ne veulent pas se donner la peine d'examiner les chemins qu'ils ont faits, ou qui en font faire dans leurs seigneuries! De la Chambre des communes plus occupée de querelles judiciaires que des intérêts publics, enfin, M. c'est ce que nos pères ont vu, ce que nous verrons, nous et nos descendants. *Jean* me donna les papiers et alla se coucher. Je

14. Il peut s'agir ici de Joseph Badeaux (1777-1835), notaire, juge et député de Trois-Rivières de 1808 à 1810.

m'aperçus qu'il avait cru lire ces choses; il en avait entendu parler; son esprit était fortement occupé de ces sujets: il venait de sommeiller, et il est si honnête...!

Mais voilà, M. l'Éditeur, la production d'un Hermite sexagénaire de la rue des Forges. Si vous trouvez qu'elle vaille la peine d'être insérée, et si vous désirez en avoir d'autres, donnez-m'en avis dans votre prochaine feuille.

L'HERMITE de la Rue des Forges
Trois-Rivières, 6 mars 1819

ADÉLAÏDE, Gazette des Trois-Rivières, 16 mars 1819.

M. L'Hermite,

C'est une des matières les plus amples et les plus fécondes en réflexions pour un écrivain que de s'occuper de tout ce qui fait le sujet des entretiens dans la société et de la conduite étrange de certaines personnes en place qui croient que tout leur est permis, et que l'on n'a aucun droit de les reprendre des fautes qu'ils commettent envers leurs Concitoyens; mais si, d'un côté, je veux bien vous donner raison, je ne prétends point, M. L'Hermite, vous l'accorder sur un autre point que vous traitez. Vous avancez dans votre 3^e paragraphe une opinion injuste contre mon sexe: vous osez dire que «... c'est beaucoup de trouver quatre Dames aimables dans les Trois-Rivières.» C'est-à-dire, que, de votre pleine autorité et d'un ton Doctoral, vous jugez des Dames de cette ville par quatre vieilles coquettes à qui vous aurez probablement lu votre production et qui se seront extasiées à chaque mot, parce que vous les flattez, comme faisaient *Catho* et *Madelon* à la lecture des vers du *Marquis de Marseille*, dans les *Précieuses ridicules*. Vous êtes sans doute un novice, ou un nouveau débarqué en cette ville, qui n'avez pas encore été admis dans aucune soirée, ou bien, ce qui est plus vraisemblable, quelque amant rebuté qui voulez vous venger des mépris d'une belle en faisant éclater votre colère sur notre sexe. Croyez-moi, M. L'Hermite, au *Dada Chéri*, sortez un peu de votre Hermitage: ne vous bornez point à la société journalière de quatre Dames, et vous verrez, par vous-même, si le jugement que vous portez sur mon sexe est bien fondé.

Jusqu'au revoir,
ADÉLAÏDE
Trois-Rivières, 13 mars 1819

DEDEDIDODODUDU, «*Pour la Gazette des Trois-Rivières*», Gazette des Trois-Rivières, 16 mars 1819.

M. LE RÉDACTEUR,

Je vous félicite sincèrement sur les nouvelles richesses que votre feuille vient d'acquérir. J'ai lu avec un plaisir inexprimable la production de M. l'Hermite, de la rue des Forges; certes, il paraît que la plume facile de cet écrivain sera pour vous une mine féconde dont l'exploitation fera découler des trésors qui serviront au bonheur des citoyens du Canada. Je ne puis me lasser d'admirer cette

production frappée au coin du génie. Précision, clarté, élégance, pureté, tout se trouve réuni dans le style de cet auteur moderne ; joignez à cela la noblesse des pensées, la délicatesse des sentiments, et cette urbanité qui fait le charme de la société, et vous avouerez avec moi que M. l'Hermitte a atteint le plus degré de la perfection. Beaucoup de personnes sans doute ne seront point de mon avis, mais que prouve cette opinion, que l'ignorance est leur partage, et qu'elles ne sont point capables d'apprécier les ouvrages d'un génie sublime : *Quod sic probō*¹⁵.

Les esprits animaux, dit cet écrivain, se trouvant stimulés à un très haut degré, je me trouve obligé d'y avoir recours, comme à une potion rafraîchissante.

Un sot dira : mais comment peut-on avoir recours aux esprits animaux stimulés, comme à une potion rafraîchissante ? Pauvre benêt, qui ne voit point que les mots *d'y avoir recours* se rapportent à *la manie d'écrire*, expressions qui se trouvent dans la phrase précédente. À cela près, quelle clarté !

Vous allez peut-être me demander ce que c'est que mon Dada ?

Quelle idée ingénieuse que ce *Dada* ! Que je voudrais avoir imaginé ce *Dada* ! Charmant *Dada* ! Sublime *Dada* !... Vous riez, lecteurs, de mon enthousiasme : vous regardez ce *Dada* comme une puérilité ; si vous aviez la moindre teinture d'instruction et de bon goût, vous sauriez qu'il y a plus de génie dans ce *Dada* que dans toutes les comédies de Molière.

N'est-ce pas vrai, Madame ?

Mais à propos de quoi cette interrogation à une Dame dira un ignorant ; c'est bien à propos de bottes. – Non, ce n'est point à propos de bottes, M. le railleur. Ne savez-vous pas que les beaux génies prennent quelquefois un vol si haut, qu'il est très difficile à un génie médiocre de pénétrer le sens de leurs pensées, et c'est ce qui en fait la sublimité.

... C'est-à-dire, il y avait quatre Dames aimables (et c'est beaucoup aux T. R.)

Cela est clair, précis, élégant. Ah ! M. l'Hermitte, vous êtes adorable ! Peut-on pousser plus loin la galanterie ! Allons, Mesdames des Trois-Rivières, ceci vous regarde ; rendez hommage à la politesse de ce Preux Chevalier ; hâtez-vous de lui ériger un monument en reconnaissance du brevet d'amabilité qu'il vous accorde d'une manière si libérale.

... Et ces Dames, sans lunettes, s'y entendaient fort bien.

On a cru jusqu'à présent que le mot *lorgnette* ne pouvait s'appliquer qu'au sens de la vue ; erreur grossière que M. l'Hermitte vient de dissiper, en métamorphosant son utilité en faveur de l'entendement humain.

Nous nous séparâmes, chacun retourna chez lui, sans avoir critiqué qui que ce fût.

Il me semble entendre un Aristarque s'écrier : – Ah ! de grâce M. l'Hermitte, que vous ont fait mes oreilles pour les écorcher si cruellement ? *Chacun chez lui* au lieu de *chacun chez soi* ; quelle faute grossière ! D'un autre côté, quelle contradiction ! Quoi, vous vous êtes retiré chez vous sans avoir critiqué personne, et dans un écrit publié, vous trempez votre plume dans le fiel contre le *Spectateur*, *L'Aurore*, les Dames, les Commissaires, la Chambre d'Assemblée, etc., etc. ?

15. Locution latine signifiant « Ainsi que je prouve ».